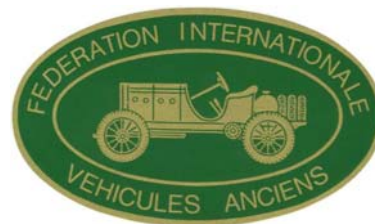


MISE À JOUR LÉGISLATION UE

AVRIL 2007



OPPORTUNITES DE DIALOGUE

LA RÉPONSE DE LA FIVA À LA CONSULTATION DE LA COMMISSION SUR LE TRANSPORT URBAIN

La FIVA a soumis une réponse à la consultation de la Commission européenne en matière de Transport Urbain en avril (voyez la mise à jour de février). Alors que l'examen de la politique est vaste (englobant toute forme de transport public et privé, les problèmes de transport urbain et les solutions potentielles), la FIVA a souligné ses préoccupations selon lesquelles les mesures visant à aborder la pollution urbaine et l'encombrement ont, dans certains cas, influé de manière disproportionnée sur l'usage de véhicules historiques – soit en interdisant l'usage de véhicules historiques ou de véhicules plus anciens à certains moments, soit en menaçant d'imposer des taxes d'embouteillage supérieures aux véhicules plus anciens. La réponse faisait état de l'étude menée par la FIVA en 2005/06 qui a démontré que les véhicules historiques ne représentaient que 0,8% de l'ensemble du parc automobile européen et ne parcouraient par an que 0,07% de la distance parcourue par les véhicules modernes. Ensuite, la réponse soulignait que l'impact environnemental de l'usage de véhicules historiques est par conséquent négligeable et que la FIVA a le sentiment que toute mesure spécifique – ou involontaire – visant les véhicules historiques est disproportionnée par rapport à leur objectif et que l'impact sur les propriétaires de véhicules historiques est donc injuste, plus particulièrement à la lumière du fait que les catalyseurs, les filtres à suie et les autres solutions techniques en vue d'émissions plus propres ne sont pas une option pour les véhicules historiques. La consultation entreprise par la Commission européenne est une première étape en vue de déterminer comment contribuer au mieux à l'élaboration de politiques afin d'améliorer le transport urbain en Europe. Pour cette raison, la FIVA a vivement insisté pour que la Commission reconnaisse ses préoccupations et donne, en conséquence, un avis positif dans tout matériel et toute action visant à guider les gouvernements des Etats membres et les autorités locales dans la poursuite de leurs initiatives en termes de politique de transport urbain.

CONSULTATION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE SUR LES INSTRUMENTS BASÉS SUR LE MARCHÉ RELATIFS À LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La Commission européenne vient de lancer une consultation sur la possibilité d'utiliser des instruments basés sur le marché dans le cadre de la politique environnementale. L'UE a de plus en plus souvent favorisé les instruments économiques ou basés sur le marché ("MBI") – tels que la taxation indirecte, les subventions ciblées ou les droits d'émission négociables, car elle croit que ceux-ci offrent un moyen flexible et rentable d'atteindre les objectifs fixés en matière de politique environnementale. Cette consultation vise à aider la Commission à décider comment aller plus loin. Une partie du document est consacré au transport routier – constatant la contribution élevée du transport routier aux émissions de CO₂ et de polluants et détaillant les instruments basés sur le marché ayant été appliqués jusqu'à ce jour aux niveaux européen, national et local dans le but d'atteindre les objectifs en matière de politique environnementale. Aujourd'hui, la Commission demande des commentaires quant à la manière dont ceux-ci peuvent

être poursuivis ou étendus au sein de l'UE. La FIVA participera à la consultation – et profitera de l'occasion pour davantage promouvoir les résultats de la recherche et pour réitérer les commentaires quant à l'usage des véhicules formulés dans la consultation sur le Transport Urbain.

RÉUNION DE LA COMMISSION PATRIMOINE DE LA FIA

A la mi-avril, Horst Brüning a participé à la réunion de la Commission Patrimoine de la FIA et remis aux membres une mise à jour des activités de la FIVA dans le domaine de la législation au cours des six derniers mois. Lors de sa présentation, HB a expliqué pourquoi le développement de la politique environnementale est aujourd'hui la principale menace qui pèse sur l'usage de véhicules historiques et a en conséquence souligné le besoin d'entreprendre des actions proactives en vue de répondre à cette menace. De plus, il a été décidé que l'un des membres de la Commission de la FIA aiderait la FIVA à gérer les développements réglementaires au sein de l'ONU, qui se réunit à Genève – l'une des questions les plus urgentes étant les discussions quant à l'usage des phares de jour à allumage automatique, qui progressent plus rapidement au niveau onusien qu'au niveau européen, où celles-ci sont suspendues jusqu'après l'été.

INFORMATION

Les propositions de la Commission européenne en matière de CO₂

Comme indiqué dans les précédentes mises à jour de l'UE, la Commission européenne a l'intention de garantir une réduction des émissions de CO₂ des véhicules neufs à 120 grammes par kilomètre d'ici 2012 (en demandant aux constructeurs automobiles d'atteindre une moyenne de 130g/km par le biais d'améliorations de la technologie des moteurs et de mesures d'accompagnement telles qu'un usage accru de biocarburants pour les 10g/km restants). Elle a également publié une évaluation d'impact de cette proposition, démontrant que la mise en œuvre de l'initiative coûtera entre 10 et 23 milliards d'euros – soit 24 à 54 euros par tonne de CO₂ réduit. Dans chacun de ces cas, le chiffre le plus bas suppose que d'autres mesures soient mises en place en vue de réduire les émissions (taxes et conscientisation des consommateurs) qui résulteront en une demande accrue de véhicules plus efficaces.

Entre-temps, le Gouvernement allemand semble aujourd'hui disposé à soutenir les limites accrues de CO₂ proposées. En tant que Président du Conseil de l'Europe, l'Allemagne est supposée déposer une Résolution lors du Conseil de l'Environnement en juin, demandant à la Commission de publier une proposition d'ici la fin de l'année en vue d'atteindre les objectifs ci-dessus. Le Gouvernement allemand s'est toutefois bien fait comprendre en déclarant qu'il s'opposerait à toute proposition qui pénaliserait de manière disproportionnée ses grands constructeurs automobiles.

- 00 -

Les membres de la Commission Législation de la FIVA sont : Horst Brüning (Président), Tiddo Bresters (Pays-Bas), Andrew Burt (UK), David Davies (UK), Marek Gacek (Pologne), Zoltán Gárdos (Hongrie), Dage Groop (Finlande), Adalberto Gueli (Italie), Peter Henning (Belgique), Maik Hirschfeld (Allemagne), David Hurley (UK), Winfried Kallinger (Autriche), Jim Krier (Luxembourg), Victor Papadopoulos (Chypres), Patrick Rollet (France), Zdenek Ruzicka (République tchèque) et Carla Fiocchi (Secrétariat). Andrew Turner de EPPA travaille avec le Comité.